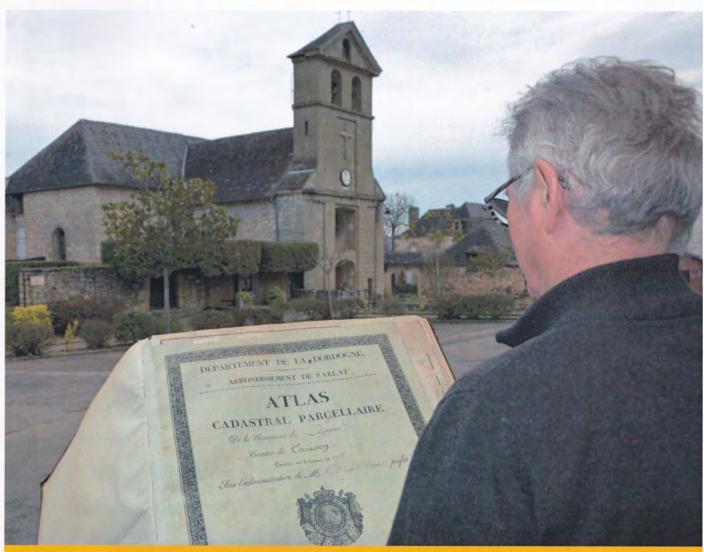
Pazayac

Bulletin Municipal

Février 2017

n° 24

La vie de notre commune

















SAS DEVAUD T.P.

33, Rue Ingénieur-Brassaud 19100 BRIVE LA GAILLARDE Tél. 05 55 23 70 77 Fax 05 55 17 66 39







170, route de Brive - 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 01 25 Fax 05 53 51 14 69 accueil@gardarein.com - www.charpentesgardarein.com





17, Zone Artisanale de Lescurade 19600 SAINT-CERNIN DE LARCHE Tél. 05 55 22 94 22 Fax 05 55 22 94 23 E.mail: couverture.causse@wanadoo.fr





L'HAIR DE CAROL

COIFFEUSE A DOMICILE

Carole VINGUEDASSALOM

16, nie Jean-Guillaumie 19100 BRIVE

537, rue du Chemin Creux 24120 PAZAYAC

06 01 91 47 58

hairdecarol@gmail.com - facebook: l'hair de carol



" Goûtez au plaisir de vous laisser conduire '

Z.I. Le Coutal - 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU autocarscheze@wanadoo.fr Fax 05 53 50 43 04

Ets J. BLANC S.A.

CONSERVES FINES DU PÉRIGORD

Fabrication et Vente: 1453, Route de Périqueux 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 00 38

Magasin de Vente: 7, Av. V.-Hugo 24120 TERRASSON - Tél. 05 53 50 68 06





Ets William PLANTE

ELECTRICITÉ PLOMBERIE

CHAUFFAGE

plante.william@bbox.fr

06 13 77 15 94

19600 St-PANTALÉON DE LARCHE





B.P. 32 - 24260 LE BUGUE

Tál. 05 53 07 23 18 - Fax 05 53 07 04 94

E.Mail: montastier.sa@wanadoo.fr



Tél. 07 78 21 04 15

LAGANDOGNE & Fils

PAIN ARTISANAL

de 7 h. 00 à 13 h. 00 et de 15 h. 30 à 19 h. 30 Fermeture le Dimanche



Sommaire

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL
CULTURE, VIE ASSOCIATIVE
VIE DE L'ECOLE
CAHIER CENTRAL: VIE PRATIQUE p.2
Plan communal p. 20 Remaniement cadastral p. 20 Intercommunalité p. 21
VIE DES ENTREPRISES
Budget De Pazayac25
DÉMOGRAPHIE26

Directeur de publication: Jean-Jacques Dumontet (Maire de Pazayac)- éditeur : Mairie de Pazayac, 24120 Pazayac - Dispense de dépôt légal éditeur - Dépôt légal imprimeur (février 2017) effectué auprès de la Bibilothèque de Région - Rédacteurs et photographes : A. Clauzade, D. Combesque, G. Damès, B. Ferret, N. Lansade, M.L Martinaud, M. Meynard, Cathy Normand - Conception graphique et maquette : Cédric Vilatte avec la participation d'Achille Coustillas.

L'EQUIPE MUNICIPALE



Jean-Jacques DUMONTET Maire



Michel MEYNARD 1er Adjoint



Bernard CESSAT 2ème Adjoint



Bernard CATUS 3ème Adjoint



Annick CLAUZADE 4ème Adjoint



Stéphane COSTE Conseiller Municipal



David GUILLON Conseiller Municipal



Stéphanie SILVA Conseillère Municipale



Martine VERLHIAC Conseillère Municipale



Nathalie LANSADE-BESSE Conseillère Municipale



Betty LACON Conseillère Municipale



Jean-françois BOUILLAC Conseiller Municipal



Cédric VILATTE Conseiller Municipal



Daniel DELBOS Conseiller Municipal



Jean-claude VERLHAC Conseiller Municipal



L'année 2016 s'en est allée avec son lot d'attentats meurtriers perpétrés par des fanatiques. Espérons que cette nouvelle année soit beaucoup plus clémente. Plus que jamais nous devons être conscients que si notre liberté est précieuse, elle n'en demeure pas moins fragile.

2017 sera une année élective (présidentielles et législatives) avec beaucoup d'incertitudes et de bouleversements.

Des bouleversements qui ont déjà commencé avec la loi NOTRe et ses effets, dont le retrait des compétences (gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif...), la disparition des services de proximité en matière de pièces administratives, l'affaiblissement grandissant chaque année des dotations de l'Etat, la diminution conséquente des subventions de l'Etat et du Département....

Que restera-t-il de nos communes progressivement vidées de leur substance, dépossédées de leurs compétences et affaiblies financièrement ?

Souhaitons que 2017 ne soit pas l'année du pire... Mais celle du meilleur.

Nous œuvrons avec plaisir dans le souci du travail bien fait et continuerons à le faire avec force pour le bien de notre commune :

Voici le bref rappel des différentes opérations menées à terme :

- l'isolation thermique de l'école maternelle
- l'équipement de vidéoprojecteurs au groupe scolaire (maternelle et primaire)
- la réfection de la voirie (route du 11 novembre et route du Ponteil)
- l'extension du columbarium avec pose de 8 nouvelles cases
- la mise à disposition d'un défibrillateur extérieur devant la mairie

Puis celles à venir :

- Les travaux de la traverse de Daudevie avec un achèvement souhaité pour la fin de l'année 2017
- la modélisation du réseau AEP
- le renouvellement de l'antenne source de Bourrieu/Château d'Eau de Lamaze
- la création d'un parking aux abords du cimetière
- le réaménagement d'anciens bâtiments communaux avec étude de faisabilité pour des logements locatifs

Je voudrais saluer toute l'équipe du conseil municipal pour leur disponibilité et leur implication, ainsi que tous les bénévoles qui participent activement à la vie du village, notamment au sein des associations et pour les TAP.

Je tiens à féliciter et à remercier également la commission qui œuvre pour la réalisation de ce bulletin et qui cette année a innové en joignant une carte routière de la commune avec indication des nouvelles routes et rues, sans oublier ceux qui, dans l'ombre, ont aimablement prêté leur concours à cette édition. Nos annonceurs publicitaires, chaque année au rendez-vous, y concourent grandement et nous y sommes très sensibles. Merci à tous.

Je souhaite enfin la bienvenue et une bonne intégration aux nouveaux arrivants sur la commune.

Bonne lecture à vous.

Jean-Jacques DUMONTET

Maire

Les projets poursuivis malgré la baisse des dotations



Vendredi 20 Janvier, de nombreux Pazayacois se sont retrouvés à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Autour du Maire, Jean-Jacques Dumontet, étaient réunis le Conseil Municipal, Régine Anglard, vice-présidente du Conseil Départemental, Dominique Bousquet, président de la Communauté de Communes, et de nombreux Maires des communes de la Communauté. Jean-Jacques Dumontet a présenté ses vœux et remercié tous les acteurs de la vie de la commune; il a

ensuite mentionné les difficultés que rencontrent les petites communes dans un contexte général qui se dégrade et la baisse conséquente des aides de l'Etat.

Il a fait état des travaux qui ont été réalisés en 2016, tels la réfection des routes du 11 novembre et du Ponteil, la sécurisation de la route de la voie romaine, l'isolation thermique de la maternelle, l'achat de deux vidéoprojecteurs pour l'école, l'installation d'un bloc de huit cases supplémentaires au columbarium et le démarrage des travaux

sur la traverse de Daudevie.

Quant aux projets à venir, ce sont, bien entendu, la poursuite des travaux de Daudevie, la modélisation du réseau d'eau potable, la création d'un parking à proximité du cimetière et le réaménagement d'anciens bâtiments en logements.

Après avoir renouvelé ses vœux de bonne année, M. le Maire a invité les personnes présentes à se rassembler autour du verre de l'amitié.



COMMISSIONS COMMUNALES	DETAIL	RESPONSABLE DE COMMISSION	MEMBRES
ADMINISTRATION GENERALE	Budget Finances	MEYNARD Michel	VILATTE Cédric – LACON Betty – CLAUZADE Annick
TRAVAUX COMMUNAUX PATRIMOINE EQUIPEMENT	Bâtiments Matériel Sécurité Véhicules	VERLHAC J Claude	COSTE Stéphane – GUILLON David – BOUILLAC J François – MEYNARD Michel – CESSAT Bernard -
ECONOMIE AGRICULTURE	Dossiers agricoles ou économiques	CATUS Bernard	VERLHIAC Martine – CLAUZADE Annick
ACTION SOCIALE	CIAST*	VERLHIAC Martine	LACON Betty – SILVA Stéphanie LANSADE BESSE Nathalie
EDUCATION SERVICES COMMUNAUX	Ecole Rythmes scolaires Collège Restaurant d'enfants Garderie	LANSADE BESSE Nathalie	CLAUZADE Annick – COSTE Stéphane – GUILLON David – LACON Betty – SILVA Stéphanie
COMMUNICATION	Informations municipales Bulletin municipal	DELBOS Daniel	VILATTE Cédric – CLAUZADE Annick – MEYNARD Michel
URBANISME ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	Diverses autorisations PLU* Fleurissement Embellissement	CESSAT Bernard	CATUS Bernard – VILATTE Cédric – CLAUZADE Annick – BOUILLAC J François – VERLHIAC Martine – VERLHAC J Claude
AEP ASSAINISSEMENT	Réseaux communaux	COSTE Stéphane	MEYNARD Michel – GUILLON David – CATUS Bernard – CESSAT Bernard
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS COMMUNAUX AUX PERS. HANDIC.	Elaboration PAVE *	CLAUZADE Annick	MEYNARD Michel – LANSADE BESSE Nathalie
VOIRIE COMMUNALE	Réseau routier Dénomination des voies communales	BOUILLAC J François	LANSADE BESSE Nathalie – CATUS Bernard – VERLHIAC Martine – CLAUZADE Annick – MEYNARD Michel – CESSAT Bernard
PERSONNEL	Fonctionnalité des services Encadrement Planning	CESSAT Bernard	MEYNARD Michel – DELBOS Daniel
MARCHES PUBLICS	Commission d'appel d'offres	CATUS Bernard	VERLHAC J Claude – MEYNARD Michel – CLAUZADE Annick – CESSAT Bernard
REVISION LISTE ELECTORALE		LACON Betty	LANSADE BESSE Nathalie – CLAUZADE Annick – SILVA Stéphanie – LACON Betty

^{*} PAVE : «Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics »
* PLU : « Plan Local d'urbanisme »
* CIAST : « Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais »

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRASSONNAIS EN PERIGORD NOIR THENON HAUTEFORT	1- DUMONTET J-J 2- MEYNARD Michel	1- VERLHAC J CL 2- VILATTE Cédric
SIRTOM (Ordures Ménagères)	1-DUMONTET J Jacques	1-CESSAT Bernard
S.D.E 24 (SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES De la DORDOGNE)	1-DUMONTET J Jacques 2-VERLHAC J Claude	1-MEYNARD Michel 2-CESSAT Bernard
SMBVV - MONTIGNAC (SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VEZERE)	1-DUMONTET J Jacques	1-MEYNARD Michel
SYNDICAT DU COLLEGE DE LARCHE	1-COSTE Stéphane 2-LANSADE BESSE Nathalie	1-GUILLON David 2-DUMONTET J Jacques
CNAS/CDAS (Comité National /Départemental d'Action Sociale)	1-VERLHIAC Martine	1-CLAUZADE Annick

AUTO RÉTRO PÉRIGORD EST

Un nouveau club de véhicules de collection vient de se former à Pazayac, il s'agit de « Auto Rétro Périgord Est ». Ce club aura pour vocation de faire rouler des voitures anciennes ou présentant un aspect particulier.

Notre envie est de faire de

ce club un groupe d'amis des voitures vintage, mais aussi de toutes sortes de véhicules roulants ou non, en restauration ou pouvant prétendre à un concours.

L'Auto Rétro Périgord Est est présidé par M. Jean-Jacques Bouillon assisté de Didier Dupré, son trésorier est Thierry Arnal, et le secrétariat est assuré par Jean-François Crédeville. Le siège social est à la mairie de Pazayac.

Nous avons déjà quelques sorties prévues pour le début de l'année 2017. L'assemblée générale a eu lieu au mois de janvier.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le président du club Jean-Jacques Bouillon au 06 76 36 27 68 ou sur notre blog www.autoretropazayac.canalblog.com

Le club n'est pas seulement ouvert aux habitants de Pazayac, ni aux propriétaires de véhicules anciens, si vous êtes intéressés par des balades en passagers, nous vous inscrirons avec plaisir dans notre club.



AMICALE DE CHASSE



Compostion du bureau :

Président : Fabrice Laval

Vice-Président: Dominique Campos

Secrétaire: Bernard Laval

Secrétaire-Adjoint: J. Claude Verlhac

Trésorier: Bruno Delage Trésorier-Adjoint: J.Louis Laval Le 9 septembre 2016 s'est tenue l'assemblée générale, qui a vu le renouvellement du bureau.

Au programme de l'année 2016-2017:

- lâchers de faisans sur les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier
- battue au chevreuil (au cours de laquelle un chevreuil a été tué)
- loto, le 8 janvier, doté de nombreux lots
- soirée paëlla le samedi 18 février
- repas traditionnel le dimanche 19 mars.

Le président et toute son équipe vous souhaitent une bonne année 2017 et espèrent que vous serez nombreux à venir partager ces moments de convivialité.

TENNIS DE TABLE





La saison sportive s'est achevée en juin 2016.

4 équipes de 4 joueurs évoluaient en championnat. En régional 2 et 3 elles se sont maintenues, les 2 autres évoluaient en championnat départemental. Des équipes de jeunes (2 joueurs) ont ramené plusieurs podiums des finales départementales qui se déroulaient à Brantôme.

Les tout jeunes ont participé avec plaisir au promo-top départemental à Couloumier.

Du côté des participants occasionnels, une compétition réunissant 11 équipes de 2 joueurs (1 adulte et 1 enfant) a permis pour certains de renouer avec une pratique ancienne.

Le club participe toujours aux activités périscolaires et propose aux élèves des rencontres (dans le cadre des premiers pas pongistes) appréciées des élèves et de leurs enseignants.

Pour la nouvelle saison 2016-2017, nous avons dû réduire la

voilure. L'éloignement pour le travail, les études, l'envie de changer d'air, l'attirance des sports hypermédiatisés engendrent une baisse d'effectif.

Nous disposons d'une équipe en régional 2 et une en départemental 2.

Nous avons organisé au gymnase le 1er tour du championnat jeune le 13 novembre (70 joueurs de Dordogne étaient présents).

Le club a participé à la journée des associations du canton de St Pantaléon De Larche pour se faire connaître chez nos proches voisins.

De nouvelles têtes sont venues s'amalgamer aux anciennes et les activités habituelles permettent toujours d'initier de nouveaux membres.

Le bureau du T.T.P.N vous souhaite une bonne et heureuse année et ne désespère pas de vous voir un jour parmi ses membres actifs.

ANCIENS COMBATTANTS



militaires de la section de Terrasson, a décoré le Major Christian Ferret (en retraite) de la croix du combattant; cette distinction a été attribuée par le Ministère de la Défense au titre des Opérations Extérieures (Djibouti, Tchad, Rwanda) auxquelles a participé le Major.

Au cours du vin d'honneur qui a suivi, Christian Ferret a remis à M. le maire un document communal établi en 1945; MM. Marcel Ferret (grand-père de Christian) et André Lagorsse avaient la charge de collecter des fonds pour ériger un monument à la mémoire des morts des deux guerres; sur ce document se trouve le nom de tous les généreux donateurs.

À l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre, Christian Ferret, enfant de Pazayac, a été décoré de la croix du combattant.

Après l'hommage rendu aux victimes de la guerre, la lecture du message du secrétaire d'Etat par Bernard Cessat, président des anciens combattants, ce fut au tour de Jean-Jacques Dumontet, Maire, de rappeler que plus d'un quart des Français de 18 à 27 ans sont morts dans la boue des tranchées et que cette commémoration est importante car elle permet de faire de « l'éducation civique et de la pédagogie citoyenne.»

À l'issue de la cérémonie, le Général Olivier Paulus, en présence du Capitaine Bruniquel et du président des médaillés



ANIM' AZAYAC

Nous avons mis en place une randonnée mensuelle « autour de Pazayac », encadrée par Cathy Normand, animatrice fédérale de randonnée pédestre, à la découverte du patrimoine, de la faune et de la flore.

L'association Anim' Pazayac est repartie du bon pied grâce notamment aux cours de gymnastique qui comptent une trentaine de pratiquants (chaque mercredi soir à la salle municipale) et aux randonnées pédestres mensuelles.







Où va-t-on aujourd'hui?

Journée du patrimoine

Rando des Pères Noël

Activité ouverte à tous et gratuite. N'hésitez pas à nous rejoindre (les dates sont annoncées par affichage).





Vif succès rencontré par les cours de gym mis en place en mars, animés par Cathy. Ils ont lieu à la salle des fêtes de Pazayac, tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30. L'achat de matériel (gym band et haltères, bâtons) a permis de diversifier et de « corser » l'effort.

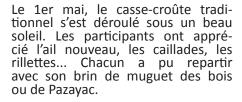
Le jour de Pâques, les amateurs de VTT ont pu se faire les mollets sur les parcours tracés et balisés par Denis Pradoux et son équipe. 3 distances étaient proposées : 10, 20 et 30 kms afin que chacun puisse participer à sa mesure.







Superbe ambiance lors de la soirée musicale le 8 avril avec « Charivari ». Organisée avec le support de Itinérance Culturelle en Terrassonnais et l'Agence Culturelle Départementale Dordogne Périgord. Un cabaretconcert de Pierre Paul Danzin qui en incarnant tous ses personnages nous ont emmené avec son groupe dans un tourbillon de swing, blues, folk, biguine, bossa, ska ou funk...







Dimanche 26 juin, nouvelle formule pique-nique tiré du sac pour la randonnée annuelle.

Nous avons pu profiter de l'ombre d'un chêne majestueux, sur le terrain prêté amicalement par son propriétaire, pour notre pause déjeuner et apprécier la tranquillité du site sur les hauts de Pazayac par ce beau jour d'été.





Retour sur le vide-grenier le 31 juillet. De nombreux exposants (une cinquantaine environ) ont investi le bourg de Pazayac, accueillis dès potron-minet par un café fumant et des croissants chauds.

La journée fut animée par la musique de Lulu Sambat et les chansons interprétées magistralement par Guy Radigon.

Encore merci à tous ceux qui nous ont aidé pour que cette journée soit une réussite.





Les projets à venir

L'installation de boîte à livres (en libre service). Le principe : redonner une 2ème vie ou plus aux livres. La boîte est libre d'accès, les personnes prennent un livre, le reposent ou pas une fois lu, en remettent un ou plusieurs.

A ce propos, nous remercions les personnes qui ont déjà donné leurs livres pour approvisionner cette boîte.

Les manifestations pour 2017

Prochaines manifestations pour 2017 (sous réserve) :

- Spectacle « alé ollie... à l'eau » Cie de Louise, le vendredi 7 avril, en partenariat avec Itinérance Culturelle en Terrassonnais et l'Agence Culturelle Départementale Dordogne Périgord.
- Randonnée à thème « Route des canons » sous l'égide de son association à Grange d'Ans.
- Randonnée pique-nique en mai ou juin.

Que l'année 2017 nous permette de nous rencontrer et de bien vivre ensemble lors de nos activités. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Nous restons à votre écoute pour toutes les suggestions et idées que vous pourrez apporter et accueillerons avec grand plaisir toute personne qui voudrait rejoindre notre équipe.

Contact : animpazayac@orange.fr ou 06 98 49 66 36

ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

Temps forts des activités effectuées à l'Ecole de Pazayac en 2016



Février:

- Carnaval sur le thème de « Star Wars ». Défilé dans la salle des fêtes et crêpes.

Mars:

- Festival d'« Ombres et Lumières », Spectacle, film et pique-nique.



- Visite du Château des Milandes (spectacle de rapaces) et pique–nique.
- « Nous avons chanté des chansons de Joséphine Baker devant les visiteurs »



- « Chasse aux doudous » avec école de La Feuillade et Beauregard autour de l'école de la Feuillade. (Pique-nique) pour les maternelles.

Juin 2015:

- Visite des « Jardins de l'Imaginaire ».
- Comédie musicale en hommage à Joséphine Baker au centre culturel qui a connu un grand succès.
- Kermesse, tombola et garden party.

Septembre:

- Salon des « P'tits loups » à La Cassagne. Venue d'auteurs et d'illustrateurs dans les classes.

Décembre :

- Spectacle « Poids-Plume » de la compagnie « ouï-dire » au centre culturel de Terrasson pour les maternelles.
- Rencontre sportive « courir/sauter/lancer » autour de l'album « La Brouille » à Beauregard pour les maternelles.
- Sortie cinéma à Terrasson pour toute l'école : avec le film« La bataille géante de boules de neige ».
- Arrivée dans l'école du Père Noël avec cadeaux et goûter. Merci à la commune.







T.A.P. OU «TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES»



Pour la 4ème année scolaire consécutive, notre commune a en charge le fonctionnement des TAP (temps d'activités périscolaires) de notre école. En effet, comme nous vous l'avions annoncé, cette compétence qui devait être transférée à la Communauté de communes, reste encore aujourd'hui intégralement gérée par la mairie, tant pour l'organisation que pour

Les différents ateliers sont, à ce jour, toujours assurés par le personnel communal, des bénévoles, de plus en plus difficiles à recruter, et des intervenants professionnels rémunérés plus nombreux pour cette année 2016/2017.

le financement.

Ainsi nous retrouvons de nouvelles activités, pour le plus grand plaisir des enfants qui peuvent côtoyer l'Aïkido avec M. Pierre Frigo « Association Aïkido Traditionnel en Périgord », s'initier à la langue occitane avec Mme Hélène Lasternas ou bien encore s'adonner aux activités sportives encadrées par Mme Cathy Normand.

Nous avons également renouvelé avec les intervenants de l'an passé pour la danse contemporaine (sur 2 trimestres) avec Mme Olivia Lesur ainsi que le chant et chorale (sur 1 trimestre) avec Mme Martina Henrich.

Concernant les activités proposées par le personnel communal et les bénévoles, elles sont sensiblement les mêmes que l'an dernier : activités manuelles, découverte de l'anglais, jeux de société, jeux de ballons, etc... Nous avons aussi pu bénéficier de bénévoles présents sur les deux premiers mois de l'année scolaire : MM. Dominique Combesque et Laurent Farfait pour le tennis de table, M. Lascaux pour la taille de pierre, Mmes M.José Combesque pour diverses activités manuelles et Myriam Guiri pour l'initiation à l'informatique.

Cependant, en raison d'un trop grand nombre de demandes, le Conseil Départemental n'a pu intervenir cette année dans notre école mais, grâce au dévouement des intervenants présents, nous avons réussi à pallier à ce manque.

Aussi, la Municipalité et notamment la commission « Éducation – Services Communaux » remercient vivement tous les intervenants sans qui nous ne pourrions proposer toute cette diversité d'activités au sein des ateliers. Merci pour cette présence assidue, ce dévouement et cette implication tout au long de l'année auprès des enfants.





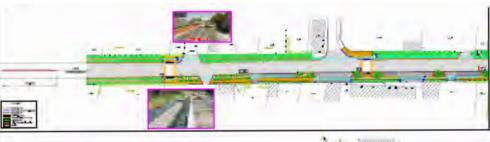




Si, parmi les lecteurs de cet article, une personne souhaitait revenir sur les bancs de l'école le temps d'une après-midi par semaine afin d'amuser petits et grands, qu'elle se manifeste auprès de la mairie. Elle sera la bienvenue dans l'équipe!



RÉALISATIONS 2017



Plan consultable en mairie



La traversée de Daudevie : un long parcours...

Un thème abordé en 2011, un projet présenté à plusieurs reprises aux instances préfectorales et départementales de 2012 à 2015, Enfin un dossier accepté et validé en 2016.

Un projet soutenu et porté à bout de bras par la municipalité qui s'est battue « bec et ongles » pour obtenir les subventions sollicitées – subventionné à près de 80% par l'État (Detr/Fisac), le Département, L'Europe (Feder) – l'aménagement de la traversée de Daudevie est le résultat d'un travail de longue haleine qui a fait l'objet d'un appel d'offres lancé en juillet 2016.

Des 4 entreprises soumissionnaires, c'est l'Ets Héraut du Bugue qui a remporté le marché pour un

montant de 308 147,07 € HT.

Pose de bordures de trottoirs, aménagement d'espaces végétalisés, de passages piétons - implantation de plateaux ralentisseurs, tout un aménagement dont la seule priorité a pour but la sécurisation de cette portion de départementale qui n'enregistre pas moins de 7 à 8000 véhicules par jour.

Un chantier débuté en décembre 2016 qui va s'étaler sur plusieurs mois jusqu'en fin 2017.

Cependant, si cette opération de grande envergure prise en charge et gérée par la commune reste financièrement bien «calée», une petite interrogation subsiste quant au financement de la toute dernière partie du chantier qui reste en charge du département (l'enrobé).

Les services du Conseil départemental nous annoncent que les crédits de ces dits travaux pourraient seulement être inscrits sur le programme du budget 2018 mais les élus restent très optimistes et mettent tout en œuvre quant à la finition rapide du chantier.

Ces travaux occasionnant forcément une grande perturbation quant à la circulation et les accès aux commerces, la Municipalité remercie tous les usagers du secteur de leur aimable compréhension.





Columbarium: 2 608,00 € HT

La crémation, un mode de funérailles devenu un phénomène de société grandissant, a nécessité l'extension du columbarium par la pose de 8 cases supplémentaires.

Cette opération d'un montant de 2 608 € HT a été confiée à l'Ets Jaubert de Terrasson.



Travaux de voirie:

L'entreprise la moins-disante retenue par la municipalité, l'Ets Devaud TP de Brive, est intervenue sur différents secteurs de la voie communale N 01 (rue du 11 novembre 1918 et une partie de la route du Ponteil). Une opération d'un montant de 66 455 € HT.

Cette compétence qui était en charge de la Communauté de communes a fait l'objet d'une restitution de compétence aux communes en 2015.

Toujours attentive à la sécurité de la population, la municipalité, dans la mesure du possible, s'attache à répondre aux attentes des administrés : implantation de plateaux ralentisseurs - pose de miroirs - mise en place de panneaux ralentisseurs a 30 km/h pour un montant de 945 € HT.



Equipement numérique à l'école 4 259 € HT

Remplacement du vidéo projecteur interactif à l'école maternelle et nouvel équipement attribué à l'école primaire. Une nouvelle façon d'enseigner simple et efficace qui rallie l'avis de tous les utilisateurs.





Isolation thermique de l'école maternelle

Alliant valorisation du patrimoine et économie d'énergie, ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Veyret du Lardin St Lazare (isolation thermique par l'extérieur) et l'entreprise *C2MAlu* de St-Pantaléon de Larche (remplacement des menuiseries extérieures).

Ces travaux d'un montant de 57 113 € H T ont été financés à hauteur de 30 % dans le cadre des contrats d'objectifs (Département) et de la valorisation des travaux de rénovation énergétique en certificats d'Energies (CEE).



Travaux / Equipements divers 8 516 € HT

- Appartement de l'école : aménagement de la cage d'escalier et remplacement de la porte d'entrée
- Ecole maternelle : aménagement d'un placard
- Mairie : renouvellement de l'équipement téléphonie

Renouvellement du mobilier de la salle des fêtes : 3 780 € HT

De nouvelles tables et chaises accueilleront désormais les utilisateurs de la salle des fêtes. Pour un meilleur confort et une plus grande facilité d'utilisation, la commune a fait l'acquisition de 21 nouvelles tables, de 120 chaises et d'un chariot de transport.

L'ancien mobilier est mis à disposition des habitants de la commune gratuitement contre dépôt d'un chèque de caution d'un montant de 100 €.

Installation d'un défibrillateur extérieur : 1 590 € HT

Assurer la sécurité au plus près des citoyens, la « devise » des élus.

En cas d'urgence, cet équipement installé devant l'entrée du secrétariat de mairie, est accessible à tous et à tout moment.

Réseau AEP: 138 994 € HT

La sectorisation du réseau : un outil efficace mis en place par la commune pour connaître l'état et le rendement du réseau d'adduction d'eau potable.

Cette opération entièrement achevée en 2016 a été subventionnée à hauteur de 75% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil départemental.

L'interconnexion La Feuillade/Pazayac, financée à 100% par la commune, contribue à l'amélioration conséquente de la desserte du secteur de Chantegrel.

L'ensemble des travaux a été réalisé par l'entreprise Montastier.

RÉALISATIONS EN COURS ET À VENIR

Des logements locatifs: une étude de faisabilité concernant des bâtiments communaux (ex grange Leymarie et meublé communal) est en cours pour aménager des logements locatifs. La réalisation de ce projet sera tributaire de l'étude confiée dans un premier temps à l'ATD (agence technique départementale).





Un parking à proximité du cimetière :

Le projet dépend de la négociation de l'éventuel achat du terrain envisagé.

Modélisation du réseau d'Aep:

Toujours en continuité de la conservation et de la protection du réseau Aep, la modélisation du réseau (conception et meilleure connaissance de la dimension des réseaux) va faire l'objet d'un nouvel appel d'offres au cours du 1er semestre 2017.

Remplacement et renforcement de l'antenne AEP de Bourrieu afin d'assurer une maîtrise parfaite du rendement de la source de Bourrieu qui aujourd'hui accuse une perte considérable de son débit.

Le dimanche 11 décembre, les aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes de Pazayac pour le traditionnel repas de fin d'année. Pour l'occasion, la salle avait été joliment décorée avec les dessins réalisés par les enfants lors des séances de TAP.

Après avoir exprimé une pensée pour les malades, les handicapés, les doyens de la commune absents, Mme Veyrieras et M. Guthmann, et remercié les personnes présentes, en particulier les doyens de l'assemblée, Mme Ponthier et M. Authier, M. le maire a souligné l'importance de cette journée qui permet d'honorer toutes celles et ceux qui ont participé à la vie de la commune au fil des années. Il a également remercié M. Jaubert, fleuriste, qui, fidèle à son habitude, a offert aux dames une magnifique rose.

Jean-Jacques Dumontet a ensuite évoqué les travaux réalisés et ceux à venir, tels la réfection des routes du 11 Novembre et du Ponteil, la sécurisation de la route de la voie romaine, l'isolation par l'extérieur de l'école maternelle et l'achat de 2 vidéoprojecteurs interactifs; pour le cimetière, l'aménagement de cases supplémentaires au columbarium; la modernisation du réseau d'eau potable, et enfin les travaux concernant la traverse de Daudevie, qui ont commencé en fin d'année et vont se poursuivre en 2017.

Après le repas concocté par Francis Trémouille, il a été procédé au tirage au sort de la tombola, et les convives les plus courageux ont pu profiter de l'ambiance musicale pour esquisser quelques pas de danse.

Ce fut encore une journée très agréable, de partage et d'amitié, qui permet de resserrer les liens sociaux, indispensables en ces temps difficiles.











LES ORCHIDÉES DE PAZAYAC

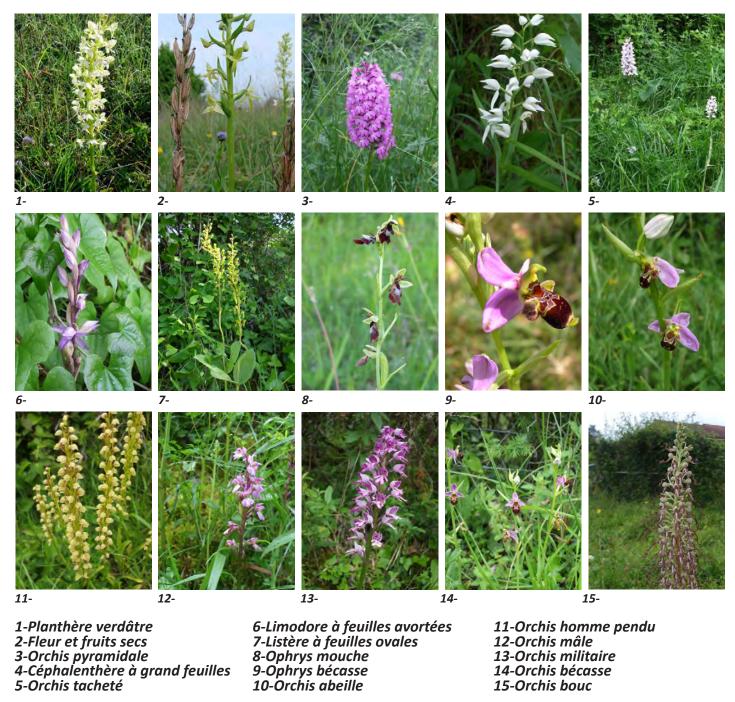
LES ORCHIDEES SAUVAGES

S'il est bien une fleur facsinante, c'est l'orchidée. Somptueuses, sophistiquées et délicates, parfois capricieuses, les orchidées forment l'une des familles les plus vastes et les plus évoluées du règne végétal.

Les orchidées sauvages, ce sont : 170 espèces répertoriées en France métropolitaine ; 70 en Aquitaine ; 1 espèce sur 5 est en voie d'extinction.

Voici les 15 taxons que nous avons identifiés en mai, juin de l'année 2016 sur le coteau de Pazayac, dont un à Daudevie, l'orchis bouc. Cette liste étant non exhaustive, s'il vous arrive chemin faisant de remarquer un spécimen n'apparaissant pas dans ces pages, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour le signaler, vous nous aiderez ainsi à compléter notre inventaire.

Merci à Cathy Normand et à Josiane Glaudon, qui est membre de la SFO, pour son aimable collaboration et son expertise.



Abstenez-vous de les cueillir et n'essayez-pas de les arracher, elles ne survivraient pas. Admirez-les dans leur habitat naturel, et, si vous êtes curieux, munissez-vous d'une loupe pour les observer de plus près. Vous allez être fascinés par leur beauté et l'ingéniosité dont elles font preuve pour attirer les pollinisateurs.

Charte zéro pesticide et herbicide dans nos villes et nos villages

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale adopte la loi énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2016.

A savoir également pour les particuliers : la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du $\mathbf{1}^{\text{er}}$ Janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Consciente de l'impact que sucite l'utilisation des pesticides et herbicides sur l'environnement, l'eau, la flore, la faune et la santé humaine la Commune de Pazayac a signé la charte le 23/06/2016.

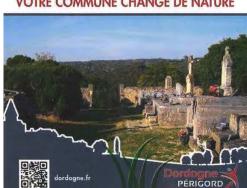
Cette charte initiée par le département de la Dordogne a pour objectif de réduire et supprimer à terme l'utilisation des pesticides et herbicides pour l'entretien des espaces publics.

Un plan de désherbage communal (P.D.C) permettant de faire un diagnostic sur les pratiques de désherbage sur notre commune et également de classer et mesurer les zones désherbées en fonction du risque de transfert des polluants dans l'eau a été élaboré avec l'aide du Conseil départemental.

Pour connaître et comprendre le résultat de cette étude, ce plan est consultable sur le site de notre commune ou à la mairie pour les personnes non équipées d'informatique.

Nous devons tous réfléchir à cet enjeu concernant l'état de notre planète pour nous tous mais aussi pour l'avenir de nos enfants et nos petits enfants.





LIGUE CONTRE LE CANCER

L'antenne locale de la Ligue contre le Cancer de la Dordogne a été créée en juin 2016 sur le territoire de la Communauté de communes de Terrasson en Périgord Noir Thenon Hautefort.

Les bénévoles ont réalisé des actions de prévention (Opération Soleil et Octobre Rose) et pour leur première manifestation payante (organisée afin de lever des fonds pour l'aide aux malades) ils ont cherché une salle sur le secteur.

La municipalité de Pazayac a répondu présent en prêtant sa salle des fêtes et le samedi 5 novembre ce fut la première «Pause Concert» de l'antenne. La chorale occitane Loudaki (section de Condat Animations) menée par une Félicie Verbruggen pleine d'entrain, s'est gracieusement produite en première partie.



Ensuite James Alvès et Félicie Verbruggen ont présenté des instruments de musique traditionnels (cornemuses, vielles...) pendant que tout le monde dégustait un buffet de produits qui sont non seu-lement recommandés pour la santé mais aussi trés bons : fruits frais et secs, tartines aux légumes, chocolat noir ainsi que des macarons roses qui formaient le ruban d'Octobre Rose sur une table.

L'équipe de bénévoles a ainsi pu faire connaître ses actions et parler de ce que le Comité départemental de la Ligue contre le Cancer fait pour les malades et leur entourage. Ils ont été particulièrement heureux de l'accueil que leur a réservé la municipalité, les services techniques et administratifs de Pazayac.

19

PLAN COMMUNAL

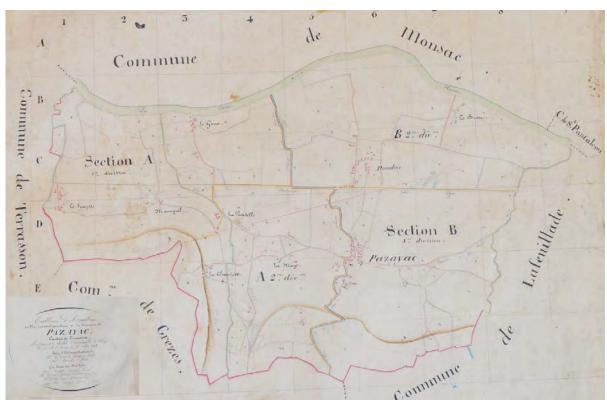
Dans notre bulletin municipal 2016, nous vous parlions de la nomination et de la numérotation des rues de notre Commune. Cette action, à ce jour terminée, a connu un franc succès auprès de la population Pazayacoise, et nous vous en remercions. Seule tâche non achevée dans l'immédiat, la localisation GPS est en cours et, nous l'espérons, sera terminée dans un avenir proche.

Aujourd'hui, afin de finaliser ce projet, la commission « Voirie communale » motivée par Jean-François Bouillac, vous propose à l'intérieur de ce bulletin édition 2017, un plan communal revu et agrémenté de ses 45 rues, routes, impasses et chemins.

Ainsi, à l'avenir, vous pourrez vous déplacer dans Pazayac comme bon vous semble. Nous souhaitons que vous preniez autant de plaisir à lire cette carte que la commission communale en a pris en y travaillant et que le résultat vous paraîtra satisfaisant.

Mais au fait, où se trouve le « Chemin des Randonneurs » ?

A vos cartes et bonne route!



Premier plan parcellaire de Pazayac, achevé en 1825. En identifiant le propriétaire de chaque parcelle, il avait pour but de permettre un impôt foncier équitable et de réduire les inombrables litiges entre propriétaires.

REMANIEMENT DU PLAN CADASTRAL



Le Service du Cadastre réalise actuellement le remaniement du plan cadastral de la commune de Pazayac. Cette opération consiste à substituer au plan cadastral actuel, devenu insuffisant pour représenter correctement le parcellaire et ses évolutions, un nouveau plan dessiné à une

échelle adaptée, selon des moyens techniques précis. Les géomètres du Cadastre, chargés du remaniement, sont, pour les besoins des travaux, autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées (arrêté préfectoral 2015/00068 du 21 septembre 2015).

Ces agents ont pour mission le relevé des bâtiments et des limites de propriétés existantes, apparentes ou reconnues par les riverains. Ils ne sont pas habilités à procéder à des travaux de bornage ou à examiner et à juger des litiges relatifs au droit de la propriété : seuls les propriétaires sont à même d'indiquer au géomètre la position de leurs limites de propriété.

Chaque propriétaire va être (ou a déjà été pour certains d'entre

vous), destinataire d'un courrier précisant la démarche de ce remaniement cadastral qui va s'échelonner sur deux à trois ans.

Au terme des opérations de remaniement :

1- les propriétaires seront avisés individuellement des nouvelles références de leurs immeubles.

2- la communication du nouveau plan se fera pendant 1 mois en mairie.

3- au terme du délai de communication, les parcelles seront publiées au fichier immobilier.

Nous vous remercions de votre collaboration et de l'accueil que vous voudrez bien réserver aux géomètres intervenants.



Selon un rythme soutenu et de manière graduée, la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) renforce les prises de compétences des intercommunalités jusqu'en 2020.

La Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon, Hautefort (C.C.T.P.N.T.H.) intègrera les nouvelles compétences dès 2017 :

- le droit du sol (instruction des permis de construire, documents d'urbanisme, PLUI)
- les maisons de services au public
- la collecte et le traitement des ordures ménagères
- la politique locale de commerce
- le tourisme et l'office du tourisme
- la gestion de l'ensemble des zones d'activités
- l'aire d'accueil des gens du voyage.

A compter du 1er janvier 2018 puis du 1er janvier 2020, la Communauté de communes exercera:

- la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI)
- la distribution de l'eau potable
- la collecte et le traitement des eaux usées (assainissement collectif).

collectivité intercommunale devra assurer le financement des compétences pour lesquelles elle ne dispose que de faibles moyens financiers. Les incidences budgétaires ne seront pas neutres, les dépenses fonctionnement augmentent mécaniquement (recrutement de personnels, subventions accordées à différents organismes de regroupement, financement de l'aide sociale (C.I.A.S.). Les recettes n'ont pas évolué et on note une diminution des dotations. L'équilibre budgétaire n'a pu être réalisé qu'en ayant recours à l'impôt (augmentation des 4 taxes).

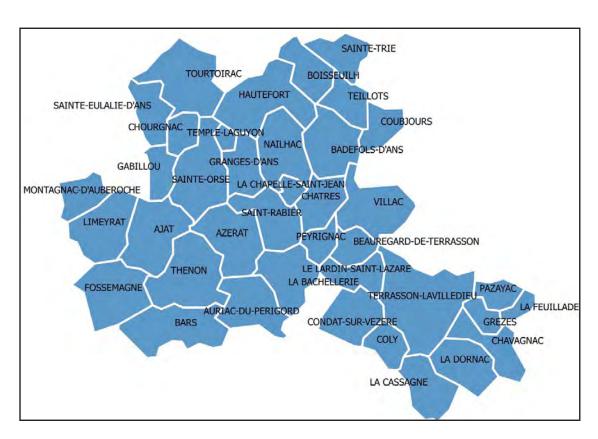
La Communauté de communes va devoir assumer près de 13 millions d'euros de dépenses supplémentaires (fonctionnement et investissement confondus) dans les 2

années à venir, elle doit mener une action de dynamisation de ses recettes sans avoir systématiquement recours à la fiscalité ou à l'emprunt. Une réflexion a été menée en 2016 pour un passage en Fiscalité Professionnelle Unique (F.P.U.) avec obtention d'une dotation de fonctionnement bonifiée. Ce régime fiscal a été adopté le 6 décembre 2016, la Communauté de Communes se substitue aux communes pour percevoir toute la fiscalité liée à l'activité économique du territoire (C.F.E, C.V.A.E, T.A.S.C.O.M, I.F.E.R, Compensation Part Salaire et compensation recettes). Une compensation équivalente au montant percu l'année précédant le passage en FPU sera versée aux Communes.

Avantages présentés par ce régime fiscal :

- suppression des écarts de taux existants et donc suppression de la concurrence entre communes
- mutualisation des risques économiques
- mise en place d'une véritable politique économique intercommunale.

Au travers des lois votées par le législateur qui vise malgré tout à un affaiblissement programmé du bloc communal, il est évident que les petites collectivités seront de moins en moins maîtres de leur destin.



CASTOR S'APPRÊTE À FÊTER SES 30 ANS

Implantée depuis juin 1987 le long de l'ancienne RN89, l'enseigne Castor n'a cessé de se développer et attire les clients de tout le pays de Brive.

Qui, à Pazayac, n'a jamais franchi la porte du magasin Castor? La boîte en plastique qui va pile poil dans la penderie, le joint ou l'ampoule qui lâchent bien entendu un dimanche matin, les cadeaux de dernière minute pour des invités surprise, etc...Tout ou presque, heureusement, se trouve à Castor, ouvert, qui plus est, sept jours sur sept.

Mais avec son positionnement commercial, Castor va bien au-delà du commerce de proximité ouvert tous les jours. L'idée en est venue dans les années 1980 à Jean-Philippe Lasternas qui travaillait alors à Terrasson, dans le restaurant tenu par ses parents, avenue Victor Hugo: «Le dimanche, je me promenais dans les magasins et j'ai été surpris par l'affluence dans certains. Je me suis dit: pourquoi les gens ne viendraientils pas de la même manière chez moi?». Impressionné par le succès de la Foirfouille qui venait de s'installer à Brive. il ouvrait en 1986 la solderie ABAT à Terrasson (Aux Bonnes Affaires Terrassonnaises, aujourd'hui Galaxy).

Son premier bilan étant encourageant, il décidait de créer un second magasin plus près de Brive; et le 7 juin 1987, il ouvrait l'enseigne *Castor* dans un bâtiment de 500 m² situé le long de la RN89, qui abritait auparavant la ferronnerie Bouchet et Sabatet, à l'enseigne les Forges d'Art.

«Les Brivistes viennent à Pazayac mais ne vont pas à Terrasson».

L'entreprise fêtera ses

30 ans l'été prochain. Trois décennies pendant lesquelles Jean-Philippe Lasternas n'a jamais oublié ni le concept de départ, ni son slogan «Castor ronge les prix» qui a donné son nom au magasin.

Le bâtiment a été agrandi à deux reprises sur le côté puis à l'arrière pour atteindre une surface de 1200 m² couverts et proposer linge de maison, textile, cadeaux, petit bricolage, animalerie etc... Une salle spécifique a même été aménagée pour les plaques et objets mortuaires.

Ce qui marche le mieux? «L'utilitaire, répond Jean-Philippe Lasternas sans hésiter. L'utile reste l'utile, surtout pour la maison: les gens savent qu'ils trouveront chez nous vaisselle, faitouts, boîtes en plastique de toutes tailles. Et la jardinerie s'est fortement développée.»

De fait, les poteries attirant de nombreux amateurs, l'espace extérieur a été agrandi et, depuis 1998, la jardinerie propose de nombreuses plantes de saison, toutes sortes de terreau, tout le petit matériel de jardinage, toujours plus de poteries, etc.... Son activité n'a cessé de croître au point de représenter à ce jour près de la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise, qui atteint deux millions d'euros.

«Ce qui est primordial, insiste le chef d'entreprise, c'est l'emplacement. Les acheteurs de l'agglomération de Brive viennent jusqu'à Pazayac mais ne vont pas à Terrasson. Si je développe encore mon affaire, ce sera là, à Pazayac.»

Dix salariés

Jean-Philippe Lasternas consacre aujourd'hui tout son temps et son énergie à la jardinerie qu'il s'apprête à ouvrir à Boulazac, près de Périgueux: «Nous avons aménagé un espace de 2000 m² à côté du centre commercial Hyper U. Nous sommes en train de mettre en place tous les pro-



Une partie de l'équipe de Castor : de gauche à droite Jean-Philippe Lasternas, Caroline Murat, Florent et Medhi Lasternas, Bernard Lagrezas et Sonia Chemin.



Castor, une enseigne familière au bord de la RN89 depuis 1987.

duits, et, début mars, l'enseigne Castor y proposera plantes de saison, poteries, objets mortuaires, etc. avec quatre emplois à la clé.»

Jean-Philippe Lasternas n'est pas du genre à se retourner sur le passé et pourtant, le chemin parcouru est édifiant: de deux salariés à ses débuts, Castor compte maintenant dix employés: sept à Pazayac, siège de l'entreprise, et trois à Terrasson.

Aujourd'hui, le chef d'entreprise se repose beaucoup sur son fils aîné, Mehdi, 39 ans, responsable des deux maga-



Bernard Lagrezas et Florent Lasternas mettent les poteries en place pour le printemps.

sins. Entré en 1996 dans l'entreprise familiale, été rejoint par sa compagne Caroline et, depuis un peu plus d'un an, par son frère, Florent, 20 ans, qui s'occupe de la jardinerie, laquelle ne cesse de se développer. «Trés saisonnière, notre activité est rythmée par des temps forts réguliers», insiste Medhi, «les plantes au printemps, le mobilier extérieur l'été, les chrysanthèmes à Toussaint, les cadeaux et les sapins de Noël en fin d'année. Janvier est plus calme, on en profite pour tout remettre en place et réapprovisionner. Nous nous fournissons au salon de Paris et de nombreux commerciaux passent nous voir.»

De son côté, son frère Florent veille également sur le site Internet, qui, depuis deux ans, présente les objets en vente dans le magasin, annonce les arrivages, les promotions, etc....(castor-discount.fr). Et surtout, Florent veille à ce que rien ne manque pour démarrer la saison de la jardinerie: Castor s'est taillé une

certaine réputation pour les grandes plantes comme les oliviers et les palmiers, mais les acheteurs les plus nombreux viennent pour les poteries, les plantes à massifs, les haies d'ornement... et le printemps n'est pas si loin...



Au rayon peinture, Sayeste Olcer veille au réassort permanent des couleurs

Le parking de Castor accueille plusieurs commerces saisonniers ou non: l'annexe de la boulangerie Lagandogne de St Cernin de Larche, un marchand d'agrumes, une friterie le lundi, et, depuis peu, la rôtisserie Raphaël de Brive, le samedi matin.

LE MOULIN DE MANEYROL À NOUVEAU RÉCOMPENSÉ



Une nouvelle récompense pour le Moulin de Maneyrol.

Après la médaille d'argent obtenue au Concours général agricole en 2016, pour son huile de noix, Charlie Le Gallo vient d'être à nouveau récompensé. En effet, le 31 janvier, lui a été remis le prix d'excellence au Concours général agricole 2017.

Félicitations à ce jeune artisan talentueux et prometteur.

Retrouvez la gamme de ses produits en ligne:

www.maneyrol.com

PRÉSENCE VERTE, ASSISTANCE À LA PERSONNE





Présence Verte Guïenne est agréée «SAP» ; cela permet aux personnes imposables de bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 50% des sommes engagées sur l'année.

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à contacter notre animateur du réseau partenaires, Alexis Gramond au 06 86 20 27 67

BUDGET ET ETAT D'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Budget logement social : 24 509, 04 € Budget Adduction Eau Potable : 449 291, 10 € > Section fonctionnement: 140 835, 35 € > Section investissement: 12 054, 74 € > Section investissement: 308 455, 25€

Budget transport scolaire :15 449, 28 €

> Section fonctionnement : 11 028, 92 €

> Section investissement : 4 420, 00 €

Budget Assainissement collectif : 143 205, 06€

> Section fonctionnement : 84 802,53€

> Section investissement : 58 402,53 €

Budget principal commune: 1528 213, 01 €

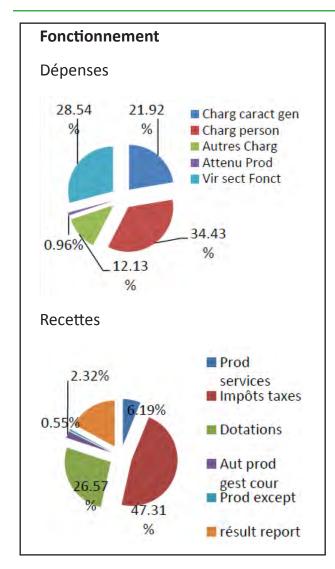
> Dépense et recetes de fonctionnement : 676 752,44 €
> Dépense et recettes d'investissement : 851 460,57 €

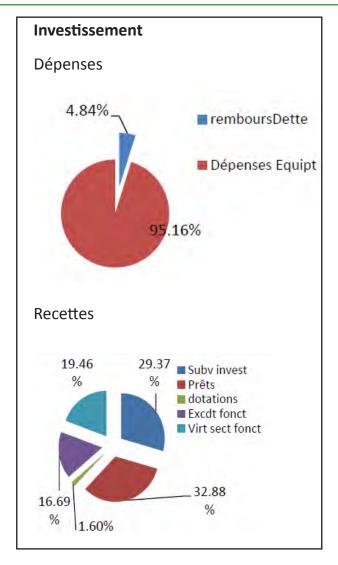
Détail des dépenses d'équipement :

> bâtiments soclaires : 95000 €
 > autres bâtiments publics : 3 086,44 €
 > salle des fêtes : 20 000 €

> matériel bureau/informatique : 6 000 € > voirie : 82 000 €

> diverses acquisitions : 25 000 € > traversée de Daudevie : 560 000 €





ETAT CIVIL

Naissances

JARRIGE Lucien 15/01/2016 à LIMOGES

DUBREIL Justine, Marie 12/02/2016 à BRIVE LA GAILLARDE

MELAN Kyan, Xavier, Jack 17/08/2016 à BRIVE LA GAILLARDE

LAMY Flora, Alexandra, Claudie 29/10/2016 à CLERMOND FERRAND

DUPONCHEL, Naël 02/12/2016 à BRIVE LA GAILLARDE

Mariages

NEANT

Décès

DEJOINT née Mazet Jacqueline, Renée 29:04:2016 à BRIVE LA GAILLARDE

TOURNÉS née ROUBERT Lucie, Jacqueline 21/05/2016 à BRIVE LA GAILLARDE

CORREIA Alphonse 14/07/2016 à BRIVE LA GAILLARDE

HEBRARD Jean-Claude, Émile, Guillaume 28/07/2016 à PAZAYAC

CREMOUX née Faure Marie-Louise 05/11/2016 à BRIVE LA GAILLARDE

ARNAL Michel 08/12/2016 à PAZAYAC



Notre doyenne n'est plus...

Née à Pazayac le 24 juillet 1917, Mme Marcelle Veyrieras nous a quittés à l'aube de ses 100 ans le 2 janvier dernier.

Beaucoup à Pazayac se souviendront de cette dame alerte, trés discrète, au caractère toujours plaisant, qui venait prêter main forte au restaurant scolaire aux heures des repas.





Stand Dégustation, Vente sur les marchés de SARLAT - DOMME SAINT-CYPRIEN - PÉRIGUEUX

DE CANARD ENTIER





FOIE GRAS D'OIE ENTIER DU PÉRIGORD



TRAVAUX PUBLICS

Délégation de Service Public

Voirie et Réseaux Divers Electricité - Eclairage Public - Hydraulique Z.I. de Beauregard - 19100 BRIVE

Tél. 05 55 86 01 61

Fax 05 55 86 01 92









Maitre Artisan

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

S.A.S. A. COSTE

Z.A.E. de Guinassou - 24120 PAZAYAC Tél. 05 55 85 23 12 - Fax 05 55 85 17 93

SIRET FR 01 343 455 721 00013





1E Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Tél. 05 56 95 31 13 - Fax : 05 56 16 08 65 www.advice-ingenierie.fr

ETANCHEITE SOLS INDUSTRIELS GÉNIE CIVIL

Alexandra FROIDEFOND

Z.A. Guinassou - 24120 PAZAYAC Tél. 05 55 88 30 50 - Fax 05 55 74 25 19









1646, Route de Brive - 24120 PAZAYAC Contact: Sylvie - 06 72 58 27 83
sylvie.rabiller@sfr.fr Site: Terrasson Commerce DISCO-RÉTPO avecor COURS DE DANSE et VOYAGES EN ESPAGNE
OUVERTURE: Tous les Samedi à partir de 21 h. 00
Jeudi, Dimanche et jours fériés à partir de 14 h. 30

Maison JAUBERT



FLEURISTE INTERFLORA

POMPES FUNÈBRES LIBRES FUNÉRARIUM - MARBRERIE

Z.A.E.S. Le Moulin Rouge - 24120 TERRASSON

Tél. 05 53 50 36 54

SIR. 388 171 225 00013

LE CONFORT MEDICAL

Au service des particuliers

LOCATION - VENTE MATERIEL POUR HOSPITALISATION A DOMICILE

Lit - Matelas - Table - Chaise perçée - Fauteuil roulant Lève-patient - Incontinence

LIVRAISON - INSTALLATION - S.A.V. GARANTIE

82, Av. Victor-Hugo - BP 97 - 24120 TERRASSON - 05 53 50 60 45



MEUBLES GRANOUILLAC

15, rue de Monplaisir 24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 50 06 17 - 06 80 05 46 66 Fax 05 53 50 06 15 - E.mail: meubles.granouillac@orange.fr R.C. Pengueux 646 280 057 00019 (62 8 5)







Etudes, maîtrises d'œuvre, diagnostics: eau potable, eaux usées, VRD

9, Bd Henri-Jacquement - 24430 MARSAC SUR L'ISLE Tél. 05 53 03 31 90 E.mail: socama24@socama.fr







KIOTI FRANCE sarl

ZAE de Guinassou 24120 PAZAYAC Tél. 05 55 23 05 80

www.kiotifrance.fr

tracteurs compacts de 22 cv - 90 cv









